

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **CURATIO***

de la société BIOFA AG

enregistrée sous le n°2014-0173

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 2 décembre 2020,

Considérant qu'un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant également qu'un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 sont respectées,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	CURATIO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BIOFA AG Rudolf Diesel Str. 2 72525 MÜNSINGEN Allemagne
Formulation	Concentré dispersable (DC)
Contenant	290 g/kg - polysulfure de calcium
Numéro d'intrant	2140135
Numéro d'AMM	-
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le

15 AVR. 2021

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
00502014 Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.* Cloque(s)	16 L/ha	3/an	-
	Motivation du refus : L'usage est refusé car inclus dans les usages 12553203 et 12653203.		
14053200 Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.* Maladies diverses	16 L/ha	3/an	-
	Motivation du refus : L'usage est refusé car inclus dans les autres usages.		
12203204 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Coryneum et polystigma	16 L/ha	3/an	30
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
12203208 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Monilioses	16 L/ha Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.	3/an	30
Cerisier*Trt Part.Aer.* Oïdium	16 L/ha Motivation du refus : L'usage est refusé car jugé non pertinent.	3/an	30
Prunier*Trt Part.Aer.* Oïdium	16 L/ha Motivation du refus : L'usage est refusé car jugé non pertinent.	3/an	30
12553203 Pêcher*Trt Part.Aer.* Cloque(s)	16 L/ha Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.	3/an	30

Liste des usages refusés				
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	
12553232 Pêcher*Trt Part.Aer.* Coryneum et polystigma	16 L/ha	3/an	30	
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			
12553233 Pêcher*Trt Part.Aer.* Monilioses	16 L/ha	3/an	30	
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			
12553224 Pêcher*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	16 L/ha	3/an	30	
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
12603202 Pommier*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	12 L/ha	9/an	30
Motivation du refus : L'usage (aux doses de 24 L/ha en pré floraison, 18 L/ha pendant la floraison et 12 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			
12603203 Pommier*Trt Part.Aer.* Tavelure(s)	12 L/ha	9/an	30
Motivation du refus : L'usage (aux doses de 24 L/ha en pré floraison, 18 L/ha pendant la floraison et 12 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			
12653203 Prunier*Trt Part.Aer.* Cloque(s)	16 L/ha	3/an	30
Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
12653206 Prunier*Trt Part.Aer.* Coryneum et polystigma	16 L/ha	3/an	30
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
12653204 Prunier*Trt Part.Aer.* Monilioses	16 L/ha	3/an	30
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 39 L/ha en pré floraison, 24 L/ha pendant la floraison et 16 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
12703204 Vigne*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	12 L/ha	3/an	30
	Motivation du refus : L'usage (aux doses de 24 L/ha en pré floraison, 18 L/ha pendant la floraison et 12 L/ha en post floraison) est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour l'opérateur, les travailleurs, les personnes présentes, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		